



Centre de  
droit privé et  
de sciences  
criminelles  
d'Amiens



FACULTÉ DE DROIT  
ÉCONOMIE & GESTION



avec le soutien scientifique de

**SciencesPo**  
ÉCOLE DE DROIT

## APPEL A COMMUNICATIONS

### COLLOQUE DELEUZE FACE A LA NORME

Université de Picardie Jules Verne, 19 et 20 mars 2020

#### DESCRIPTION DU COLLOQUE

---

Nature de la manifestation : colloque interdisciplinaire

Champ d'étude : *French theory*, normativité juridique et autres normativités

Date de la manifestation : **19 et 20 mars 2020**

Lieu : Université de Picardie Jules Verne, Logis du Roy

Organisateurs : Jacqueline Guittard, (maître de conférences, UPJV, CERCL), Émeric Nicolas (maître de conférences HDR, UPJV, CEPRISCA), Cyril Sintez (maître de conférences, Université d'Orléans, CRJ Pothier)

Laboratoires partenaires : Centre de Droit Privé et de Sciences Criminelles d'Amiens (CEPRISCA EA 3911), Centre de Recherche Juridique Pothier (CRJP EA 1212), Centre d'Études des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires (CERCLL EA 4283), École de droit de Sciences Po Paris (EA 4461)

Publication des actes prévue : oui (éditions Mare & Martin)

Date limite d'envoi des propositions de communication : **30 septembre 2019**

Forme des propositions : 500 mots

Retour du comité scientifique : 30 octobre 2019

Adresse de contact : deleuzevsnorm@u-picardie.fr

---

## ARGUMENTAIRE

---

« *Deleuze face à la norme* » est le troisième opus d'une série de colloques se proposant d'interroger un auteur, sa trajectoire de vie autant que son œuvre, sur la façon dont il a répondu en son temps à l'inflation normative, et d'en mesurer l'efficacité dans nos sociétés contemporaines où la question se pose avec une acuité particulièrement inquiétante.

**Constat et enjeux.** Contrairement à Foucault qui fut le « sujet » d'un précédent colloque, Deleuze – avec Guattari – n'intéresse pas d'emblée les juristes et les chercheurs en sciences humaines travaillant sur la question de la norme. Laurent de Sutter a ainsi pu écrire, et magistralement démontrer dans son ouvrage *Deleuze, la pratique du droit*, qu'« [il] y a une philosophie du droit de Deleuze parce que le droit ne reçoit nulle place dans sa philosophie ». C'est-à-dire que toute son œuvre, profondément politique, est imprégnée d'une pensée de la jurisprudence (le droit par le cas), de sorte « qu'en faisant de la philosophie, il n'a au fond jamais arrêté de faire du droit [...] ». Quant à la notion de norme, elle n'est que rarement explicite chez lui. Toutefois, l'œuvre n'en recèle pas moins des réflexions singulières susceptibles de la prendre en écharpe : sur le contrat et la loi, par exemple dans *Présentation de Sacher-Masoch*, sur le droit inséré dans des agencements faits de désir, de machines et d'énoncés, à travers l'analyse conduite avec Guattari de Kafka (*Kafka. Pour une littérature mineure*), ou encore sur le pouvoir comme flux immanent traversant l'épaisseur du champ social dans son portrait de Foucault. Les concepts subversifs inventés dans les deux tomes de *Capitalisme et Schizophrénie* (*L'Anti-Œdipe* et *Mille plateaux*) pourraient quant à eux s'avérer actifs afin d'éclairer nos conceptions contemporaines de la Norme et le rapport que nous entretenons avec elle. Deleuze peut même apparaître visionnaire lorsqu'il poursuit l'entreprise foucauldienne de modélisation des types normatifs de société (société de souveraineté puis société de discipline). En effet, en conceptualisant les sociétés de contrôle, il creuse un point de passage incontournable pour comprendre l'entrée dans une ère de normativité douce, fluctuante, numérique et de type communicationnelle qui esquisse le devenir fluide et liquide du droit. Au-delà de ce lien déjà amplement approfondi par les travaux d'Antonio Negri et Michael Hardt dans *Empire*, il y a sans doute de nombreuses autres manières d'entrer dans Deleuze en lien avec le thème du Droit et de la Norme, à travers, notamment, ces couples faussement binaires tels que ceux de micro/macropolitique, molaire/moléculaire, machine/agencement, ligne/segment, majeur/mineur, etc. L'œuvre deleuzo-guattarienne permet ainsi de repenser le collectif, le sujet, l'énonciation, la hiérarchie, l'idée de modèle, quand les concepts de rhizome et de devenir questionnent eux la norme en tant qu'instrument de structuration sociale et nos lignes de fuite face à elle.

**Problématique.** À partir de cette esquisse, les réflexions du colloque pourraient graviter autour des problématiques suivantes :

- Existe-il un concept deleuzien de la norme ?

- Deleuze peut-il offrir un cadre de pensée aux évolutions actuelles des normes dans les disciplines des sciences humaines ?
- Dans quelle mesure les concepts créés par Deleuze et Guattari ouvrent-ils de nouvelles perspectives pour analyser la dimension normative de nos sociétés occidentales ?
- Son engagement politique et personnel durant sa vie dessine-t-il également une *posture* face à la norme susceptible de nous guider en tant que chercheur et citoyen ?

**Perspectives.** Initiée avec Roland Barthes (<https://www.u-picardie.fr/barthesvsnorme/>), et Michel Foucault (<https://foucaultvsnorm.sciencesconf.org/>), cette série de colloques se poursuit avec Gilles Deleuze sous le même format : un colloque interdisciplinaire sur deux jours réunissant des spécialistes de l'auteur toutes disciplines confondues et des juristes intéressés par le lien avec la théorie du droit. En questionnant les auteurs les plus inspirants du xx<sup>e</sup> siècle, on cherche à dessiner des voies possibles de contournement, de lutte et d'affranchissement face à la norme. Jacques Derrida clôturera l'entreprise.

*La série de colloques « Face à la norme » s'inscrit dans le thème de recherche sur la Mutation des normes du Centre de recherche juridique Pothier de l'Université d'Orléans et de l'axe de recherche Technique(s) et histoire de la norme du Centre de Droit Privé et de Sciences Criminelles de l'Université d'Amiens.*

**Les propositions, en anglais ou en français et limitées à 500 mots, sont à envoyer à l'adresse [deleuzevsnorm@u-picardie.fr](mailto:deleuzevsnorm@u-picardie.fr) avant le 30 septembre 2019.**

### COMITÉ SCIENTIFIQUE

Les propositions de communications seront soumises au comité scientifique composé des enseignants-chercheurs suivants :

- Frédéric Audren, Professeur à Sciences Po Paris
- Vincent Forray, Professeur à l'Université Mc Gill, Montréal
- Jacqueline Guittard, Maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne
- Émeric Nicolas, Maître de conférences HDR à l'Université de Picardie Jules Verne
- Sébastien Pimont, Professeur à Sciences Po Paris
- Cyril Sintez, Maître de conférences à l'Université d'Orléans
- Laurent de Sutter, Professeur à la Vrije Universiteit Brussel
- Catherine Thibierge, Professeure à l'Université d'Orléans
- Mikhaïl Xifaras, Professeur à Sciences Po Paris